

Atradius & Vous

LES COMPLEMENTS D'ASSURANCE CREDIT PUBLICS CAP/CAP+ FRANCEXPOR DISPONIBLES POUR NOS CLIENTS COMMUNS

Cher Partenaire,

Comme annoncé le 16 avril dernier, nous vous adressons les informations relatives aux Compléments d'Assurance-crédit Publics CAP/CAP+ Francexport qui complètent les dispositifs CAP/CAP+ domestiques.

Ces dispositifs permettent à nos clients communs, d'obtenir sur leurs Acheteurs étrangers, des garanties complémentaires, sur une liste de pays définis, s'ils constatent une réduction ou une annulation de couverture.

Ces garanties s'ajoutent aux garanties primaires délivrées par Atradius, dans le cadre de leur contrat d'assurance-crédit.

Deux types de garanties sont proposés :

- CAP Francexport permet de doubler sa garantie primaire sur ses Acheteurs étrangers.
- CAP+ peut permettre d'obtenir une couverture, si l'Acheteur étranger ne bénéficie d'aucune couverture, suite à un refus ou à une annulation de limite de crédit.

Vous trouverez ci-joints, les documents qui vous permettront de proposer les garanties complémentaires CAP/CAP+ Francexport, à nos clients communs :

1. Convention CAP/CAP+ Francexport
2. Fiche produit
3. Fiche technique
4. Guide pratique

Par ailleurs, nos clients communs seront informés sur ces dispositifs via Atrium.

Tous ces documents seront disponibles et téléchargeables dans votre [Espace Partenaires](#).

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez contacter votre interlocuteur habituel Atradius.